

Coupe Caroline Lamy



La Coupe Caroline Lamy est remise à la meilleure demi-marathonienne ainsi qu'au meilleur demi-marathonien. Membre Milpat en règle pour l'année en cours.

Règles générales

- Toutes courses officielles entre le 1 janvier et le 31 octobre sont acceptées.
- L'adhésion du membre doit avoir été complétée avant la réalisation de sa course.
- Il est de la responsabilité de chaque coureur de faire parvenir son ou ses résultats, et ce avant le 31 octobre de l'année en cours en vous rendant sur le site Milpat.ca, cliquer sur [« Enregistrez votre course ici! »](#) et remplir le formulaire « Course officielle ».
- Vous devrez fournir le lien de votre résultat lors de votre enregistrement de course.
- Le Classement sera affiché dans la [page Classements](#) du site [Milpat.ca](#)